



*Penser, échanger, agir ensemble pour une société inclusive en Maine-et-Loire !*

## Santé et inclusion : « un accès aux soins en toute liberté »

**Mercredi 6 novembre 2013 de 14h - 18h**

Salle Pierre Audouys (ex-salle de la Jaudette),  
2 rue de la Pellerinière, St Barthélémy d'Anjou

### Le programme :

*L'accueil des participants se fera dès 13h30 autour d'un café...*

- 14h-14h15 : Ouverture et lancement des premiers états régionaux de l'inclusion
- 14h15-15h00 : **L'inclusion, de quoi parle-t-on ?** histoire, concept : pour un mieux vivre ensemble ... par Jean-Luc Blaise, docteur en anthropologie, directeur de recherche et chargé d'enseignements à l'EHESP, à l'IRTS de Bretagne et à l'IFPEK
- 15h15-16h00 : Table ronde sur **les difficultés et les obstacles** de l'accès aux soins pour tous, les acteurs associatifs témoignent : Avec Colette Mandret, Présidente de l'ADAPEI, un représentant de l'ONG Médecins du monde (sous réserve de confirmation), Katherine Frémy-Lefevre, représentante départementale APF du Maine et Loire
- 16h15-17h00 : Table ronde sur **les aides et les perspectives** vers un accès aux soins en toute liberté, les représentants institutionnels répondent : Avec Laurence Broaways, Déléguée territoriale de Maine-et-Loire de l'Agence Régionale de Santé, Carole Join-Legagneux, conseillère sociale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Cécile Auvinet, chargée de mission handicap de la Direction de la Santé Publique de la ville d'Angers
- 17h15-17h30 : **Synthèse** des échanges par Jean-Luc Blaise, docteur en anthropologie
- 17h30 : Conclusion des états régionaux de l'inclusion du Maine et Loire

**Chaque séance sera entrecoupée d'échanges avec la salle.**

*M. Bernard Janin animera le débat avec la salle et les tables rondes.*

Nous vous remercions de nous informer préalablement de votre participation, soit en vous inscrivant sur :

[https://docs.google.com/forms/d/1VH3s8tRAyHEex\\_2moGWWp86Udau30\\_fmUcw2In1uQfg/viewform](https://docs.google.com/forms/d/1VH3s8tRAyHEex_2moGWWp86Udau30_fmUcw2In1uQfg/viewform)

ou en nous contactant à la délégation départementale APF au : 02.41.34.81.34